



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE D'AIGUES-VIVES

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 juillet 2009

Le vingt et un juillet de l'an deux mille neuf, le Conseil Municipal de la Commune d'Aigues-Vives s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacky REY, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le 16 juillet 2009.

PRESENTS : Mesdames GROSSI, CANO, GONZALES, MOUCHET, AUDIBERT ; Messieurs REY, FOURCAUD, HUMBERT, BONFILS, RICOU, BLANC Guy, BLANC Louis, NIQUET, TISSERAND, FABARON, REMY.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Madame JORDANA pour Monsieur REY ; Madame PRADEILLE pour Monsieur HUMBERT.

ABSENTS : Madame REDON ; Messieurs GOELLNER, GAZAGNE, LIBOUREL, ESPAZE.

Secrétaire : Madame FOURCAUD.

Monsieur le Maire demande si les membres du Conseil Municipal ont des remarques à formuler sur le compte-rendu de la séance du 23 juin 2009.

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.

CLASSE SUPPLEMENTAIRE DE L'ECOLE PRIMAIRE : MARCHES

Dans le cadre de la réalisation de la 8^{ème} classe de l'école primaire, Monsieur le Maire propose d'approuver les marchés suivants :

N° du lot	Offres obtenues	Candidat retenu
1 : gros œuvre	Ara Construction : 4 680 € HT	Ara Construction
2 : carrelage	Delon carrelage : 8 053 € HT	Delon carrelage
3 : cloisons – doublages - plafonds	Delon Bernard : 20 416,85 € HT SARL Chabaud : 28 567,29 € HT	Delon Bernard
4 : menuiseries bois	Delaporte : 6 618 € HT Tabusse : 6 711 € HT	Delaporte
5 : menuiserie aluminium	Aucune offre	
6 : peinture	Zétoni : 7 736,54 € HT SARL Auge : 11 337,74 € HT Vallat Laurent : 13 498 € HT SARL Chabaud : 12 973,94 € HT	Zétoni
7 : électricité	Multitec : 9 281,53 € HT	Multitec
8 : chauffage - plomberie	Multitec : 10 734, 57€ HT	Multitec

Total : 67 520,49 € HT

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : AVENANT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une procédure est lancée pour mettre en place un nouveau contrat d'entretien de l'éclairage public. Afin d'éviter une rupture du service actuel rendu par l'entreprise ALLEZ, il est proposé de conclure un avenant de prolongation pour une durée de 5 mois.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE LA GARE : SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la route de la gare. Il les informe ensuite de la décision prise par le Conseil Général du Gard d'apporter à la commune une aide financière de 215 498, 15 € pour les travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 142.

De plus, la réalisation des travaux de chaussée relevant de la compétence de deux maîtres d'ouvrage, il est proposé de conclure une convention désignant la commune comme maître d'ouvrage unique de l'opération. Un cahier des charges est annexé à la convention fixant les modalités d'exécution de cette mission.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

COMITE D'ANIMATION : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire rappelle que les droits de place pour la fête votive ont été augmentés en 2009. Suite au versement intégral de ces droits de place, il apparaît une différence de 2 035 € entre l'année 2008 (6 490 €) et 2009 (8 525 €) du fait de l'augmentation énoncée. En conséquence, il est proposé que cette somme de 2 035 € soit versée au comité d'animation.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

MATERIEL D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que l'acquisition de CD pour la médiathèque pour un montant de 312,87 € soit prise en charge dans les dépenses de la section d'investissement du budget général 2009.

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE